

Article

« Le climat des relations du travail à Montréal et à Toronto »

Jean-Michel Cousineau et Robert Lacroix

Relations industrielles / Industrial Relations, vol. 38, n° 4, 1983, p. 730-743.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/029402ar>

DOI: 10.7202/029402ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

Le climat des relations du travail à Montréal et à Toronto

Jean-Michel Cousineau
et
Robert Lacroix

Cet article compare le climat des relations du travail des régions métropolitaines de Montréal et de Toronto pour le secteur privé de leur activité économique.

Dans le contexte d'une étude du potentiel de développement et d'attractions de nouvelles entreprises d'une région, il importe, à notre avis, d'effectuer une comparaison du climat des relations du travail avec les régions concurrentes. En effet, lorsque l'on compare le coût du facteur travail d'une région à l'autre, on se limite généralement aux salaires et aux avantages sociaux. Ce sont d'ailleurs les composantes principales du coût du travail. Cependant, ce dernier peut être indirectement affecté, et de façon non négligeable, par le climat des relations du travail en général et l'activité de grève en particulier.

La grève, nous le savons, occasionne des coûts aux travailleurs mais aussi à l'entreprise. Durant une grève, l'entreprise doit continuer à assumer un certain nombre de coûts salariaux et non salariaux en l'absence de production. Ces coûts s'ajouteront nécessairement aux autres coûts de production lorsque cette dernière reprendra. Par ailleurs, une grève prolongée peut entraîner une perte de clientèle qu'il faudra, souvent à grands frais, regagner. Enfin, une grève, même réglée sur papier, laisse souvent des marques affectant le climat général des relations du travail et la productivité dans l'entreprise.

Nous pouvons diviser les grèves en deux grandes catégories: celles qui se produisent durant les négociations de renouvellement d'un contrat de travail et les grèves, plus ou moins spontanées, survenant en dehors d'un contexte de négociations. Si toutes les grèves, peu importe leur origine, occa-

* COUSINEAU, Jean-Michel, professeur, École de relations industrielles, Université de Montréal.

LACROIX, Robert, Département de sciences économiques, Université de Montréal.

sionnent les coûts énumérés au paragraphe précédent, les grès hors négociations de par leur caractère imprévisible, ajoutent une certaine incertitude dans toutes les décisions de l'entreprise. Au pire, elle ne saura jamais si elle pourra honorer ses contrats de livraison à date fixe.

L'arme principale du syndicat étant la grève, il est bien évident que lorsqu'on accepte la syndicalisation, on doit accepter la grève comme conséquence. Toutefois, s'il advient que dans deux régions, semblables par ailleurs, l'activité de grève soit systématiquement plus élevée dans l'une, elle sera défavorisée comme lieu de localisation des activités productrices. Indépendamment des facteurs explicatifs des écarts interrégionaux dans l'activité de grève, la région qui régulièrement connaît une activité de grève plus élevée qu'une autre région concurrente acquerra la réputation d'une «région à grève». Ce fait réduira son attrait comme lieu de localisation et d'expansion de l'activité industrielle et commerciale.

Quels peuvent donc être les principaux facteurs explicatifs d'une différence interrégionale significative et persistante dans l'activité de grève?

Le facteur qui nous vient spontanément à l'esprit est celui le plus couramment cité dans la littérature économique. On établit dans cette littérature une relation entre l'activité de grève et l'agressivité syndicale.¹ Ces études se situent évidemment dans le temps et non dans l'espace. On pourrait, toutefois, transposer cette relation au plan interrégional en disant que, toutes choses étant égales par ailleurs, une plus grande agressivité de la part des syndicats d'une région conduira à une activité de grève plus intense dans cette région. De nos jours, on parle de plus en plus du contrôle d'un nombre plus ou moins grand d'unités d'accréditation par des groupuscules d'activistes qui ne recherchent pas la solution des conflits mais leur pourrissement. Il se pourrait alors que la diffusion de ce contrôle par les groupes d'activistes soit plus grande dans une région que dans une autre et entraîne une activité de grève plus intense dans la première. Il ne s'agirait pas dans ce dernier cas d'une plus grande agressivité syndicale au sens traditionnel du terme.

On est porté à imputer toute la responsabilité de la grève au syndicat parce que ce sont les syndiqués qui votent la grève. Toutefois, on doit recon-

¹ Pour un examen exhaustif des théories de la grève, voir F. DUSSAULT et R. LACROIX, «La grève: ses facteurs déterminants et son effet sur les hausses de salaire. Une synthèse critique», *L'Actualité économique*, oct.-déc. 1979; et «Activité de grève: un test des hypothèses explicatives traditionnelles», *Revue canadienne d'économie*, nov. 1980. On se doit de mentionner également qu'il y a des causes de grèves qui se situent en dehors du champ proprement des relations professionnelles (e.g. grèves politiques). Cette dimension reste peu développée dans la littérature américaine et canadienne en partie pour des raisons d'incidence réduite par rapport au total des arrêts de travail.

naître que c'est une responsabilité partagée puisque la grève résulte aussi du refus de l'entreprise d'accorder une certaine amélioration ou un maintien de diverses conditions de travail. On ne peut alors exclure la possibilité d'une différence interrégionale dans le comportement des entreprises comme facteur explicatif d'un écart interrégional dans l'activité de grève.

Le dernier facteur d'explication des différences dans l'activité de grève entre deux régions ayant par ailleurs un «potentiel» de grève² semblable serait les décisions et les pressions diverses pour arriver à une parité interrégionale des salaires. Si deux régions fortement industrialisées ont connu historiquement des disparités de salaire considérables à cause de conditions particulières des marchés locaux du travail, la composition industrielle de ces régions et les fonctions de production des entreprises se sont particularisées en répondant à des prix relatifs des facteurs différents. La modification de la composition industrielle et des fonctions de production n'est possible qu'à moyen et à long terme. S'il arrive alors qu'à cause des politiques salariales des secteurs public et parapublic, des firmes nationales et multinationales, d'une part, et des demandes syndicales, d'autre part, les pressions pour la parité interrégionale des salaires à court terme deviennent de plus en plus fortes, on pourra aboutir à une activité de grève plus forte dans la région à plus faibles salaires. En effet, certains secteurs industriels et certaines entreprises n'ayant pas la capacité de payer requise pour satisfaire à court terme les exigences de parité salariale résisteront jusqu'à la grève.

Entre 1971 et 1979, Montréal a acquis la parité salariale avec Toronto. La rémunération hebdomadaire moyenne à Montréal est effectivement passée de 93% en 1971 à 100% en 1979 par rapport à Toronto (source: *Emploi, gains et durée de travail*, Statistique Canada, cat. 72-002). Ce processus n'ayant pas été le fruit d'une dynamique des marchés du travail (demande) plus favorable à Montréal qu'à Toronto, on peut en conclure qu'il s'agit d'un processus institutionnel du type pressions des politiques de salaire minimum, pressions des politiques salariales du secteur public, des firmes nationales et multinationales et pressions des demandes syndicales pour la parité interrégionale des salaires.³ C'est pourquoi, bien qu'il soit difficile de quantifier l'influence respective de ces divers facteurs, nous pensons que le premier et le troisième seraient dominants dans l'explication d'une disparité de l'activité de grève entre Montréal et Toronto.

² Nous préciserons à la section suivante ce que nous entendons par un «potentiel» de grève.

³ Pour plus de détails, voir Jean-Michel COUSINEAU, Robert LACROIX et François VAILLANCOURT, «Les marchés du travail de Montréal et de Toronto», Centre d'études en administration internationale, Hautes études commerciales, Montréal, 1982.

Dans ce qui suit, nous allons précisément comparer l'activité de grève à Montréal et à Toronto au cours des dix dernières années. Nous verrons d'abord si ces deux villes sont comparables en termes d'activité de grève. En d'autres mots, nous examinerons le «potentiel» de grève des deux villes. Par la suite, nous ferons une étude comparative de divers indicateurs du climat des relations du travail et de l'activité de grève dans les deux villes. Nous résumerons, enfin, nos résultats et en tirerons les principales conclusions.

PEUT-ON COMPARER MONTRÉAL ET TORONTO?

À un moment donné du temps, le nombre de grèves dans une région dépendra d'abord et avant tout du nombre de conventions collectives dont on négocie le renouvellement. Ce dernier nombre dépendra quant à lui du stock des conventions collectives en vigueur dans une région. Si l'on suppose que la durée moyenne des conventions collectives n'est pas significativement différente entre deux régions,⁴ le flux des renouvellements ne se différenciera d'une région à l'autre qu'à cause de la dimension du stock.

À partir des chiffres que nous avons pu compiler sur le nombre de syndiqués et le nombre de conventions collectives à Montréal et à Toronto sur la période 1970-79 (tableau disponible sur demande), il est apparu que le nombre de conventions collectives en vigueur a toujours été plus élevé à Toronto qu'à Montréal, même si le nombre de syndiqués y était légèrement inférieur (source: Stat. Can. 71-202, *Loi sur les déclarations des Corporations et des syndicats ouvriers, Partie II, 1970-79, Ottawa*). Ainsi, en moyenne le nombre de conventions en vigueur à Toronto aurait été entre 1970 et 1979 de quelque 26% plus élevé que le nombre de conventions à Montréal: 2635 à Toronto contre 2090 à Montréal. Par ailleurs, si on se limite aux conventions collectives regroupant 200 employés ou plus, nos calculs nous révèlent qu'en moyenne, entre 1971 et 1979, 156 conventions de cette catégorie étaient en vigueur à Montréal alors que pour Toronto le nombre s'élevait à 192. Il s'agit d'un écart de 23% relativement semblable à celui calculé pour l'ensemble des conventions collectives.

Les données que nous avons compilées pour la population des conventions collectives regroupant 200 employés et plus confirment le lien entre la dimension du stock et le nombre annuel de renouvellements de conventions collectives. Ainsi, avec un stock moyen de 156 conventions collectives pour la période 1970-79, Montréal avait pour la même période une moyenne an-

4 D'après les données sur les conventions collectives de 200 employés et plus, ce serait le cas entre Montréal et Toronto.

nuelle de 71 renouvellements de conventions alors qu'avec un stock moyen de 192 conventions, Toronto avait une moyenne de 101 renouvellements de conventions.⁵

Par ailleurs, l'ensemble des données disponibles sur la main-d'oeuvre et sa distribution industrielle nous incitent à penser que le degré et la forme d'industrialisation sont relativement semblables dans les deux villes.

Ainsi, les faits que nous avons présentés nous indiquent que le «potentiel de grève», se définissant comme le nombre possible de conflits par période, serait plus élevé à Toronto qu'à Montréal. Dans ces conditions, si un effet régional spécifique n'intervient pas, les divers indicateurs d'activité de grève devraient nous révéler qu'une telle activité est plus intense à Toronto qu'à Montréal.

LES INDICATEURS DU CLIMAT DES RELATIONS DU TRAVAIL ET DE L'ACTIVITÉ DE GRÈVE

Nous allons effectuer une analyse comparative pour Montréal et Toronto d'un certain nombre d'indicateurs de l'activité de grève et du climat des relations du travail. Commençant par l'indicateur le plus direct, le nombre total de grèves dans chacune des villes au cours des années 70, nous poursuivrons notre examen à l'aide d'autres indicateurs tels la durée moyenne des grèves, les jours personnes perdus en grève, le temps perdu en arrêt de travail par syndiqué, etc.

Comme nous l'avons souligné précédemment, à moins d'un effet régional spécifique, le nombre de grèves devrait être régulièrement plus élevé à Toronto qu'à Montréal.⁶ Le tableau 1 nous donne le nombre annuel de grèves de tout genre (i.e., lors du renouvellement de conventions collectives et hors négociations) dans les deux villes. On réalise d'abord que contrairement à ce que l'on aurait pu s'attendre en fonction du «potentiel de grève», pour la période 1970-79, le nombre de grèves à Montréal a été 71% plus élevé qu'à Toronto. En effet, au cours de ces dix années, Montréal a vécu 506 grèves, alors que Toronto n'en subissait que 276. Sur toute cette période, nous ne retrouvons que deux années, 1970 et 1972 où le nombre de grèves fut plus élevé à Toronto qu'à Montréal.

Par ailleurs, le détail des chiffres annuels nous révèle une brisure nette dans l'évolution de l'activité de grève à Montréal à compter de 1974. Le

⁵ Ces chiffres sont tirés de la banque de données des conventions collectives de 200 employés et plus mise à la disposition des auteurs par Travail Canada.

⁶ Il s'agit pour les deux villes, des régions métropolitaines de recensement.

nombre de grèves à Montréal devient alors rapidement plus de deux fois plus élevé à Montréal qu'à Toronto.

Par ailleurs, une analyse de la situation pour les grands secteurs industriels nous a permis de réaliser que le nombre plus élevé de grèves à Montréal se retrouve dans tous les grands secteurs industriels, à l'exception du secteur de la construction. Ce dernier cas fait exception à la règle, parce qu'au Québec le secteur de la construction est régi par un décret couvrant l'ensemble de l'industrie. On a pu observer une détérioration de la situation dans tous les secteurs à compter du milieu des années 70. Les écarts sont plus élevés dans les secteurs autres que le secteur manufacturier. Mais, même dans ce dernier secteur hautement syndiqué dans les deux régions, le nombre de grèves fut de 63% plus élevé à Montréal qu'à Toronto pour la période 1975-79. C'est une différence qui passe d'autant moins inaperçue que le nombre de conventions collectives en vigueur et venant à échéance est nettement plus élevé à Toronto qu'à Montréal.

La différence considérable dans l'activité de grève entre Montréal et Toronto, telle que révélée par le nombre de grèves, pourrait être grandement atténuée par une durée plus courte des grèves à Montréal. Nous avons donc calculé pour le total des grèves dans les deux villes leur durée moyenne. Les résultats de ces calculs sont présentés au tableau 2. Pour l'ensemble de la période 1970-79, les grèves à Montréal auraient duré quelque cinq jours de plus qu'à Toronto. Donc la durée moyenne des grèves à Montréal pour la période en cause aurait été de 23% plus longue qu'à Toronto.

La situation est évidemment variable d'une année à l'autre. Il demeure, toutefois, que pour les quatre années où la durée moyenne des grèves a été plus faible à Montréal qu'à Toronto, l'écart se situait à 22% alors que pour les six années où la durée moyenne des grèves était plus élevée à Montréal qu'à Toronto, l'écart était de 74%. Il paraît donc incontestable que non seulement le nombre moyen de grèves est généralement plus élevé à Montréal qu'à Toronto, mais leur durée serait aussi significativement plus longue.

Une information supplémentaire nous a été fournie par la désagrégation sectorielle présentée au tableau 2 (chiffres disponibles sur demande). Dans les deux secteurs importants et hautement syndiqués que sont le manufacturier et les transports, communications et utilités publiques, l'écart dans la durée moyenne des grèves est plus élevé que ce que les moyennes générales nous indiquaient. Au cours de la période 1970-79, la durée moyenne des grèves aurait été de quelque 40% plus élevée à Montréal qu'à Toronto dans le secteur manufacturier et de près de quatre fois plus considérable dans le secteur des transports, communications et utilités publiques.

Nombre de grèves et durée moyenne des grèves plus élevés à Montréal qu'à Toronto conduisent inéluctablement à un nombre de jours personnes perdus en grève plus considérable à Montréal qu'à Toronto. Le présent indicateur est d'autant plus intéressant qu'il nous rapproche davantage de l'impact économique des décisions de grève, à savoir le manque à gagner et le manque à produire durant les grèves. Les jours personnes perdus en grève résultent de la multiplication du nombre de grèves par leur durée et le nombre de travailleurs impliqués.

Le tableau 3 nous permet de comparer les situations de Montréal et Toronto quant aux jours personnes perdus en grève et pour les années 70. Première constatation, entre 1970 et 1979, le nombre de jours personnes perdus en grève aurait été deux fois plus élevé à Montréal qu'à Toronto. Durant ces dix années, on n'en trouve qu'une seule (1974) où le nombre de jours personnes perdus en grève aurait été moins élevé à Montréal qu'à Toronto. Par contre, il y a trois années où ce nombre aurait été pratiquement quatre fois plus élevé à Montréal qu'à Toronto.

La désagrégation sectorielle présentée au tableau 4 nous permet de voir deux autres éléments. D'abord, une très nette détérioration de la situation relative de Montréal dans la deuxième moitié des années 70. Ensuite, une situation alarmante dans les trois grands secteurs qui sont le manufacturier, les transports et autres, et le commerce. En effet, pour la période 1974-79, les jours personnes perdus en grève seraient quatre fois plus élevés à Montréal qu'à Toronto dans le manufacturier et le commerce et plus de huit fois plus élevés dans les transports et autres.

À partir de la banque de données de Travail Canada sur les conventions collectives regroupant 200 employés et plus, nous avons pu calculer pour cette population particulière de conventions collectives des taux de grève lors du renouvellement des conventions.⁷ Quoique ces taux se rapportent à un type particulier de conventions collectives et à une forme particulière de grève (celle se produisant lors du renouvellement des conventions collectives), ils nous permettent de normaliser les comparaisons pour tenir compte du nombre de conventions collectives venant à échéance dans chacune des régions métropolitaines, par année, et pour les grands secteurs d'activité. Ces calculs nous révèlent que, dans l'ensemble du secteur privé et pour la période 1970-79, le taux de grève était de 14.7% à Montréal contre 11.7% à Toronto, soit une différence de 26%. Dans le secteur manufacturier, la différence entre Montréal et Toronto quant au taux de grève serait relative-

⁷ Le taux de grève se définit pour une période donnée comme suit:

$$\frac{\text{Nombre de conventions collectives signées après grève}}{\text{Nombre total de conventions collectives signées}} \times 100$$

ment faible (13.5% versus 12.5%). Cette différence serait, toutefois, très forte dans le cas des transports et des services. Le taux de grève y serait de 8.4% à Montréal contre 6.2% à Toronto.

Cette autre indication nous confirme, encore une fois, que malgré un potentiel de grève plus élevé à Toronto qu'à Montréal, l'activité de grève est nettement supérieure dans cette dernière ville.

Nous avons souligné précédemment que nous pouvions classer les grèves selon deux catégories: celles qui se produisent lors de la négociation du renouvellement d'une convention collective et les grèves qui sont déclenchées durant la période d'application d'une convention collective. Nous n'avons pas pour toutes les grèves qui sont survenues à Montréal et à Toronto, durant la période 1970-79, la nature de la grève. Pour un certain nombre de grèves, cette information n'est tout simplement pas disponible. Nous avons, toutefois, pour la période 1970-79, un échantillon considérable de grèves pour Montréal et Toronto pour lesquelles nous avons le renseignement sur la nature de la grève. Pour Montréal, nous avons 389 grèves avec information sur leur nature sur un total de 506 grèves soit 77% du total des grèves. Dans le cas de Toronto, nous avons 229 grèves avec information sur leur nature sur un total de 296 soit le même pourcentage que pour Montréal, 77%. Des 389 grèves de l'échantillon de Montréal, 287 ont eu lieu lors des négociations d'une convention collective alors que les 102 autres se sont produites en dehors de la période de négociation. Ainsi, pour Montréal, 26.2% des grèves se produisaient durant la durée de la convention collective. Pour Toronto, 181 des 229 grèves se sont produites lors des négociations d'une convention collective. Ainsi, 21% des grèves dans cette dernière ville se seraient produites en dehors de la période de négociation.

Les grèves se produisant durant les conventions collectives constituent un indice intéressant de la qualité de relations du travail en dehors des périodes de négociation des conventions collectives. Or, d'après les chiffres que nous avons compilés pour la période 1970-79, le nombre de grèves durant les conventions collectives serait deux fois plus élevé à Montréal qu'à Toronto. Le tableau 5 nous montre que non seulement le nombre de grèves hors négociation est plus élevé à Montréal qu'à Toronto, mais la durée de ces grèves est nettement supérieure à Montréal. Deux fois plus longues à Montréal qu'à Toronto pour l'ensemble des secteurs, les grèves hors négociations auraient été pour la période 1970-79, 4 fois plus longues à Montréal dans le secteur manufacturier et près de 9 fois plus longues à Montréal qu'à Toronto dans le secteur des transports et autres. Les grèves hors négociations seraient donc non seulement plus nombreuses à Montréal, mais nettement plus dures.

De plus, nombreuses grèves hors négociations se conjuguant avec une durée de ces grèves plus longue à Montréal impliquent les résultats du tableau 6 sur les jours personnes perdus en grève. On constate que pour la période 1970-79 et pour l'ensemble de l'économie, les jours personnes perdus par grève hors négociations ont été près de quatre fois plus élevés à Montréal qu'à Toronto. On voit que le secteur des transports est nettement au-dessus de cette moyenne d'ensemble.

En somme, pour la période 1970-79, non seulement on avait plus de difficultés à signer une convention collective sans grève à Montréal qu'à Toronto. On peut donc dire qu'au cours de cette dernière décennie, le climat des relations du travail a été nettement moins bon à Montréal qu'à Toronto.

D'autres compilations (tableaux disponibles sur demande) nous ont fourni une indication de la diffusion de l'activité de grève parmi les travailleurs syndiqués. Il a pu être observé, par exemple, que le pourcentage des travailleurs syndiqués touchés par des arrêts de travail a toujours été plus élevé à Montréal qu'à Toronto entre 1970 et 1978 (dernière année où ces informations étaient disponibles). Pour l'ensemble de cette période, le pourcentage des travailleurs syndiqués touchés par des arrêts de travail a été 70% plus élevé à Montréal qu'à Toronto.

En ce qui a trait au temps perdu en arrêt de travail par syndiqué, il fut en moyenne de 1.46 jour à Montréal contre .86 jour à Toronto soit une différence également de 70%. De tels écarts sont donc très significatifs.

CONCLUSION

L'image des relations du travail à Montréal qui se dégage de l'ensemble des indicateurs que nous avons utilisés est plutôt sombre. En effet, de par le nombre de syndiqués, celui des conventions collectives en vigueur et le nombre des renouvellements de conventions collectives, on devait s'attendre, s'il n'y avait pas d'effet régional spécifique à Montréal, à une activité de grève plus considérable à Toronto qu'à Montréal. Or, nous avons trouvé le contraire. Non seulement le nombre de grèves fut plus élevé à Montréal qu'à Toronto, mais leur durée fut régulièrement plus longue dans cette première ville. Évidemment, il en résulte un plus grand nombre de jours personnes perdus en grève à Montréal qu'à Toronto pour toutes les années entre 1970 et 1979 à l'exception de 1974. Cette conclusion sur l'ensemble de l'économie s'applique aussi à chacun des grands secteurs industriels et un secteur aussi important et syndiqué que le manufacturier ne fait pas exception.

Nous avons divisé l'activité de grève en deux catégories: les grèves se produisant lors de la négociation d'une convention collective et celles survenant durant la période d'application des conventions. Nous avons alors constaté à quel point les grèves en dehors des négociations semblaient plus dures à Montréal. Pour la période 1970-79, elles furent en effet 4 fois plus longues à Montréal qu'à Toronto dans le manufacturier et près de 9 fois plus longues dans les transports, communications et utilités publiques. Il y a là un signe clair de difficultés plus grandes à Montréal qu'à Toronto dans le vécu des conventions collectives.

Nous sommes convaincus que la montée des salaires à Montréal, alimentée par une volonté de la part des syndicats d'arriver à la parité avec Toronto et encouragée par une politique salariale des secteurs public et parapublic, n'est pas étrangère à cette activité de grève plus intense à Montréal qu'à Toronto.

Il demeure, qu'indépendamment des causes de ces relations du travail plus difficiles à Montréal, les conséquences sont les mêmes. Montréal peut être considérée par les entreprises comme une «région à grève» que l'on doit éviter. C'est un désavantage absolu pour cette ville dans les décisions des entreprises concernant la localisation de leurs nouvelles activités de production ou l'expansion de leurs opérations.

Montréal and Toronto: Differing Industrial Relations Climates

This paper compares different indicators of strike activity in the Montréal and Toronto Metropolitan areas. It is found that both the incidence and the duration of strikes are higher in Montréal than Toronto. For example, man days lost are higher in Montréal for the whole period 1970-1979, except 1974. They are also higher for each and for every large private industrial sectors, manufacturing industry included, without exception. It appears, in addition, that the duration of strikes which occur during the collective agreement are 4 times longer in Montréal than Toronto for the manufacturing sector, and 9 times longer for the transportation, communications and public utilities' sectors. These results clearly point to the relative difficulties of Montréal in terms of its current industrial relation's climate.

While it is the contention of the authors that such a result might have been temporarily produced by the unions' intention to obtain wage parity with Toronto, as well as the previous wage policies of the Québec public sector, it remains that such a climate offered a net relative disadvantage for firm and industry localization in the Montréal Metropolitan area.

TABLEAU 1
Nombre total de grèves, Montréal et Toronto,
1970-1979

	<i>Montréal</i>	<i>Toronto</i>	<i>Montréal/ Toronto</i>
1970-1979	506	296	1.709
1970	18	33	.545
1971	28	21	1.333
1972	27	30	.900
1973	33	26	1.269
1974	77	42	1.833
1975	78	42	1.857
1976	63	26	2.423
1977	45	22	2.045
1978	71	31	2.290
1979	66	23	2.869

Source: *Grèves et lock-out au Canada*, Travail Canada, 1970-79.

TABLEAU 2
Durée moyenne des grèves (Jours), Montréal et Toronto
1970-1979

<i>Année</i>	<i>Montréal</i>	<i>Toronto</i>	<i>Montréal/ Toronto</i>
1970-1979	27.088	21.935	1.235
1970	39.021	18.779	2.078
1971	21.098	24.346	.866
1972	32.963	12.772	2.581
1973	28.134	17.057	1.649
1974	16.401	30.814	.532
1975	35.292	18.471	1.911
1976	23.971	26.166	.916
1977	18.824	23.479	.802
1978	33.562	22.699	1.478
1979	27.867	24.546	1.135

Source: *Grèves et lock-out au Canada*, Travail Canada, 1970-1979.

TABLEAU 3
Jours-personnes perdus en grève à Montréal et à Toronto
1970-1979

<i>Année</i>	<i>Montréal</i>	<i>Toronto</i>	<i>Montréal/ Toronto</i>
1970-1979	6 071 360	3 041 390	1.996
1970	737 370	186 000	3.964
1971	229 990	144 500	1.592
1972	450 650	255 180	1.766
1973	378 360	99 960	3.785
1974	514 150	765 310	.672
1975	1 496 340	617 510	2.423
1976	496 820	230 650	2.154
1977	403 830	316 680	1.275
1978	668 290	266 960	2.503
1979	696 560	158 640	4.391

Source: *Grèves et lock-out au Canada*, Travail Canada, 1970-1979.

TABLEAU 5
Durée moyenne des grèves à Montréal et à Toronto, selon la
nature de la grève, 1970-79 (en jours)

	<i>Montréal</i>	<i>Toronto</i>	<i>Montréal/ Toronto</i>
<i>Ensemble des secteurs</i>			
durant les négociations	32.5	26.8	1.21
hors négociation	21.3	10.4	2.05
<i>Secteur manufacturier</i>			
durant les négociations	44.8	32.3	1.39
hors négociation	34.9	8.6	4.06
<i>Transports et autres</i>			
durant les négociations	24.1	5.9	4.1
hors négociation	11.3	1.3	8.7

Source: **Grèves et lock-out au Canada**, Travail Canada, 1970-79.

Pour l'ensemble des secteurs, nous avons un échantillon de 389 grèves à Montréal et 229 grèves à Toronto. Notons que cette différence dans le nombre de grèves correspond à celle dans la population des grèves. Pour le secteur manufacturier, nous avons un échantillon de 181 grèves pour Montréal et de 153 grèves pour Toronto. Enfin, pour les transports et autres, l'échantillon était de 75 grèves à Montréal et 20 grèves à Toronto.

TABLEAU 4
Jours personnes perdus en grève à Montréal et à Toronto, pour certains
secteurs industriels, 1970-1979

	1970-79			1970-74			1975-79		
	Montréal	Toronto	Montréal/ Toronto	Montréal	Toronto	Montréal Toronto	Montréal	Toronto	Montréal Toronto
Construction	483 620	478 160	1.011	430 000	121 070	3.552	53 620	357 090	150
Commerce	182 640	74 010	2.468	18 890	32 280	.585	163 750	41 730	3.924
Finances	27 080	—	—	1 340	—	—	25 740	—	—
Manufacturier	3 981 420	1 743 710	2.283	1 356 820	1 074 920	1.262	2 624 600	668 790	3.924
Transports et autres	598 930	151 070	3.964	158 580	99 420	1.595	440 350	51 650	8.526
Services (incluant Éducation et Santé)	457 080	504 370	.906	73 180	38 930	1.880	383 900	465 440	.825

Source: *Grèves et lock-out au Canada*, Travail Canada, 1970-1979.

TABLEAU 6
Jours personnes perdus à Montréal et à Toronto, selon la
nature de la grève, 1970-79

	<i>Montréal</i>	<i>Toronto</i>	<i>Montréal/ Toronto</i>
<i>Ensemble des secteurs</i>			
(1) durant les négociations	4 815 930	2 618 350	1.84
(2) hors négociation	754 190	198 020	3.81
(1) en % du total de J.P.P.	.86	.93	
(2) en % du total de J.P.P.	.14	.07	
<i>Manufacturier</i>			
(1) durant les négociations	3 153 320	1 413 890	2.23
(2) hors négociation	431 430	161 760	2.66
(1) en % du total de J.P.P.	.88	.90	
(2) en % du total de J.P.P.	.12	.10	
<i>Transports et autres</i>			
(1) durant les négociations	436 960	140 020	3.12
(2) hors négociation	118 890	4 170	28.51
(1) en % du total de J.P.P.	.79	.97	
(2) en % du total de J.P.P.	.21	.03	

Source: *Grèves et lock-out au Canada*, Travail Canada, 1970-79.